

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DU-SQUATEC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

En conformité avec les articles 176.1 et 966.3 du Code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur de l'exercice financier 2017 seront déposés lors de la séance ordinaire qui sera tenue le lundi 7 mai 2018 à 19 h 30 à la salle Joseph-Pelletier au 150, rue Saint-Joseph à Squatec.

Donné à Squatec

ce 25^e jour d'avril deux mille dix-huit.



Michel Barrière,
Directeur général et secrétaire-trésorier